

G. FEUTREN - G. FRICK - M. FRICK - E. TSCHAEN

LES TIMBRES PERFORÉS POSTAUX ET FISCAUX EN ALSACE-LORRAINE

Reflet de l'histoire postale, industrielle et
commerciale des XIX^e et XX^e siècles



SPAL

Association des **SP**écialistes en marques postales
et oblitérations d'Alsace-Lorraine

2019

Sommaire

Sommaire	3
Préface	5
Remerciements	6

CHAPITRE 1 – LES PERFORÉS : GÉNÉRALITÉS **7**

1.1. Les précurseurs des timbres perforés	9
1.2. Les machines à perforer	10
- Les machines à une tête perforatrice	10
- Les machines à plusieurs têtes perforatrices	19
- Les machines à perforer les timbres de roulettes	20
- Les variétés de perforations	26
1.3. L'utilisation des machines à perforer	27
- L'usage de plusieurs machines à perforer différentes par la même entreprise	27
- L'usage de machines à perforer identiques par la même entreprise	29
- Fin de vie ou reconversion ?	30
- Le cas particulier des entreprises frontalières	32
- Les perforations de filiales de sociétés alsaciennes et lorraines dans le reste de la France	37
1.4. La collection des timbres perforés	38
- Les associations de collectionneurs et leurs publications	38
- Les faux pour tromper les collectionneurs	39
- Les risques d'erreur d'identification et de localisation	41

CHAPITRE 2 – LES SUPPORTS PERFORÉS **47**

2.1. Les timbres-poste	49
- Les timbres-poste allemands de 1876 à 1918	49
- Les timbres-poste français de 1914 à 1940	61
- Les timbres-poste allemands de 1940 à 1944	69
- Les timbres-poste français de 1945 à 1955	73

2.2. Les timbres fiscaux	79
- Les timbres fiscaux allemands	79
- Les timbres fiscaux français	80
- Les papiers timbrés	89
2.3. Les timbres de quittance de titres de transport	90
2.4. Les timbres socio-postaux	91
Éléments de cotation	95
<u>CHAPITRE 3 – CATALOGUE DES PERFORATIONS</u>	97
<u>CHAPITRE 4 – LES ENTREPRISES UTILISATRICES</u>	139
<u>ANNEXES</u>	327
Annexe 1 - Annexe 1 - Liste des perforations connues sur timbres fiscaux ou socio-postaux	329
Annexe 2 - Liste des entreprises ayant utilisé des timbres perforés par départements et par communes	331
Annexe 3 - Correspondance entre les noms de localités allemands et français cités dans cet ouvrage	337
Bibliographie	339
Index	341

Préface

Les premiers timbres perforés l'ont été en Grande-Bretagne à partir de 1868, environ 150 pays ont autorisé par la suite ces perforations sur les timbres-poste, avec de petites restrictions comme ne pas enlever trop de matière aux timbres et surtout ne pas empiéter sur les valeurs faciales.

En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine (partie de la France cédée à l'Allemagne en 1871), les premiers timbres perforés allemands ont été autorisés par décret à partir du 2 juin 1876, on découvre les premiers en A-L à partir de 1877 à Metz (M&C 1). Les timbres locaux privés sont apparus entre 1886 et 1896 dans les villes de Colmar, Metz, Mülhausen et Strassburg. Pour le moment des timbres locaux perforés n'ont été trouvés qu'à Mülhausen et Strassburg. Les timbres locaux privés seront interdits à partir de 1900 et remplacés par des timbres-poste au type « Krone & Adler » à 2pf émis le 29 Mars 1900. Ceux-ci complèteront la série émise en 1889 par les postes allemandes qui ont repris le monopole des distributions postales. C'est à partir du 1er janvier 1966 que les perforations ont été interdites en Allemagne. En France la perforation des timbres-poste a été autorisée par le Ministre des Finances en date du 15 novembre 1876 et a été interdite en 1954.

La première association de collectionneurs de timbres perforés en France fut fondée en 1976 par M. Daniel Ribault (†1979), à l'occasion de la sortie d'un premier catalogue de timbres perforés français. Sous la présidence de M. Robert Dedecker depuis 1977, l'association publia une nouvelle édition de ce catalogue quelques années plus tard qui incluait les Colonies françaises, Monaco et d'autres pays francophones. C'est l'absence des perforés d'Alsace-Lorraine qui n'étaient pas pris en compte avant 1918 qui m'a incité à commencer une étude sérieuse sur ce sujet.

Du côté de l'Allemagne, Erich Vonhoff (†1981) avait entamé des recherches dès 1920 sur les perforés en général, et a fondé en 1977 l'« ARGE Firmenlochungen Deutschlands ». Le premier catalogue démarré cinq années plus tard avec Hans Hillmann, sous la présidence de Manfred Kinkel, a été envoyé aux membres lettre après lettre, puis un catalogue complet a été édité en 2008 qui comprenait 1660 pages A 4, et près de 14000 perforations (déjà dépassées à ce jour). Ce catalogue comprenait en plus des timbres perforés d'Allemagne, également les timbres d'occupation allemande dans différents pays (Saar, Danzig, Böhmen und Mähren etc ... et ceux des Zones occupées de 1945 à 1948.

Dans le présent ouvrage nous avons classé par ordre alphabétique toutes les perforations utilisées de façon habituelle en Alsace-Lorraine en indiquant « Allemagne » avec les fourchettes d'utilisations connues (1877-1918), « France » (1918-1939 et 1945-1955) « Occupation » puis « Annexion » (1940-1945). Nous présentons la presque totalité des timbres-poste concernés mais aussi les sociaux-postaux, fiscaux allemands et français et d'autres trouvailles...

INEDIT ! Le premier catalogue présentant le contour des timbres-poste utilisés pour une reproduction à l'échelle 1/1 de toutes les perforations hormis quelques fiscaux connus uniquement sur grands formats, d'un côté de face, l'autre de dos, pour permettre de vérifier aisément la superposition des perforations.

Il s'agit également de la première édition où l'on trouve les perforations dans les différentes périodes de notre histoire particulière, vous pourrez observer les différents timbres-poste utilisés dans le chapitre « les supports perforés ». Sans oublier l'historique des entreprises utilisatrice !

Eugène Tschaen

1.2. Les machines à perforer

Les machines à une tête perforatrice

A l'origine, les machines comportaient une seule tête perforatrice, ce sont les plus nombreuses. Elles permettaient de perforer de 1 à 5 épaisseurs de timbres-poste à la fois.

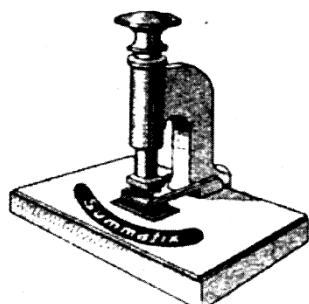
Les premières, fabriquées en Angleterre, suite à un brevet déposé par un Anglais du nom de Joseph Sloper, furent officiellement autorisées en Grande-Bretagne début 1868, avec un monopole de 4 ans.

Ci-contre, reproduction d'une machine à perforer Sloper.



A partir de 1872, plusieurs sociétés se sont mises à la fabrication de ces machines, dans différents pays, avec des modèles à une. Elles ont officiellement été autorisées en Allemagne en 1876.

Plusieurs fabricants se sont sans doute partagé le marché. Il n'existe cependant à ce jour pas d'études permettant d'identifier ces machines de façon certaine, encore moins de distinguer les différentes perforations effectuées par les machines à perforer les timbres-poste issus de feuilles.



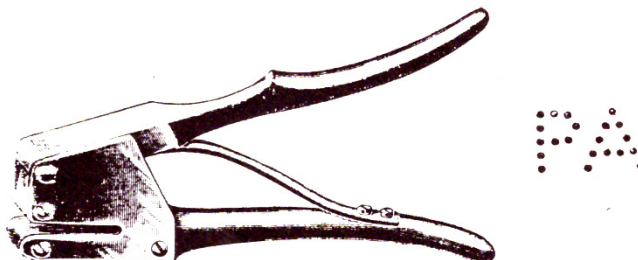
„Summafix“
Briefmarkenperforierer
In- u. Auslandsschutz angem.

Une enveloppe à en-tête de la société « **Fabrikation Stenofix G.m.b.H. - Julius LEVY** » de Berlin présentée dans le bulletin n° 137 (octobre 2009) de l'association allemande des collectionneurs de timbres perforés est illustrée avec une machine à perforer (« Briefmarkenperforierer ») de la marque « Summafix ».

Aucun indice ne permet de savoir si cette machine a été commercialisée et utilisée en Alsace-Lorraine.

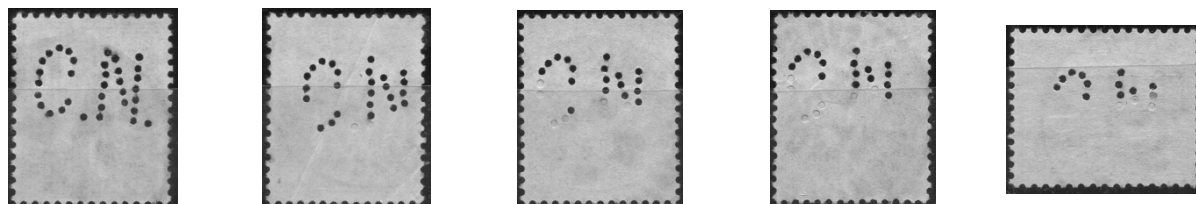
Dans le catalogue de l'ANCOPER, 2^e édition, sont présentées trois pages issues d'un catalogue de la « **Maison Ernest Lemoine à Paris** », consacrées aux « presses et machines » à perforer.

Cette société propose 3 modèles de pinces à perforer



Les variétés de perforations

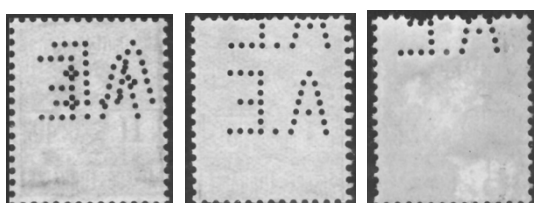
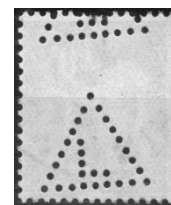
L'étude d'un grand nombre de timbres-poste perforés pour une entreprise donnée permet dans certains cas de suivre l'évolution de la perforation dans le temps, notamment lorsque des broches perforatrices ont cassé et n'ont pas été remplacées.



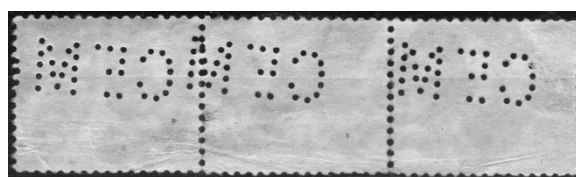
Evolution de détérioration de la perforation « C.N. » de Strasbourg sur un seul support : type Paix 1 F 75 lilas.

Parfois, des broches défectueuses ont été remplacées par des broches d'un diamètre différent.

La personne chargée de perforer les timbres n'avait pas forcément le souci de réaliser des perforations centrées. Des « accidents » de perforations étaient également possibles. Cela explique que les perforations sont parfois incomplètes, à cheval sur plusieurs timbres ou que certains timbres ont été perforés deux fois.



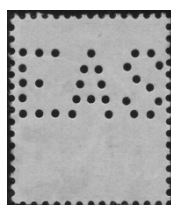
*Double perforation et perforation à cheval
(perforation « A.E. » de Strasbourg)*



*Perforation incomplète sur le timbre central,
à cheval sur le timbre de gauche.*

Les perforations incomplètes, sources potentielles d'erreurs d'identification dans certains cas, doivent être considérées comme des perforations de second choix par le collectionneur.

Dans quelques entreprises, la perforation a été modifiée de façon délibérée par retrait de broches, comme le montrent les quelques exemples ci-dessous :



La perforation « **EAS** » relevée sur du courrier des « Etablissements AEGERTER & SCHWEITZER » de Mulhouse, de 1928 à 1940, est connue en 1962 sur timbres fiscaux (firme Aegerter & Schweitzer) puis à partir de 1963, « **E.A.S. 2** » et « **AS** » sur timbres fiscaux du repreneur Jean PERISSE & Cie.

Les risques d'erreur d'identification et de localisation

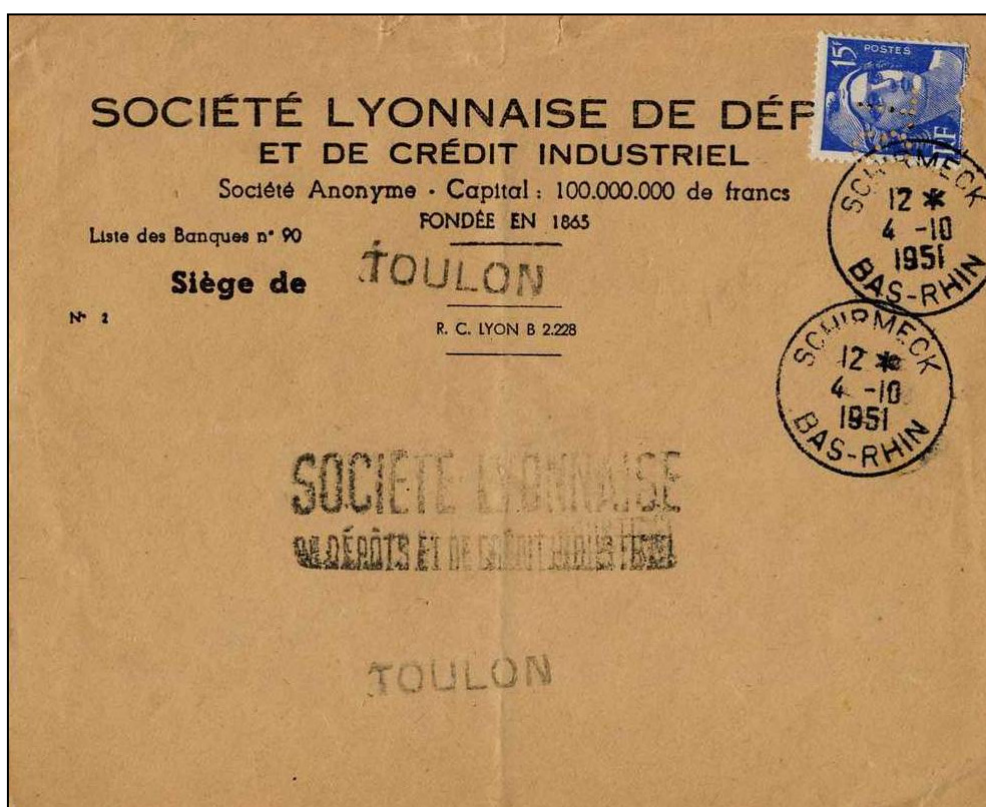
La présence d'un timbre perforé sur une carte commerciale ou une lettre à en-tête n'est pas une garantie absolue d'identification de la perforation. Ainsi des entreprises ont parfois fourni des enveloppes pré-timbrées pour le retour.



Timbre-poste à 10 pf type Germania perforé « A.K.C. » avec oblitération « LÖRRACH ».

Cette perforation des usines textiles André Kiener de Colmar est bien une perforation d'Alsace-Lorraine et non du pays de Bade.

De la même façon, une oblitération d'Alsace-Lorraine sur un timbre-poste perforé isolé indique simplement où la correspondance a été postée et en aucun cas avec certitude où le timbre-poste a été perforé. Il est ainsi possible de trouver de nombreux timbres-poste allemands ou français oblitérés en Alsace-Moselle, mais qui ne concernent pas les 3 départements, comme le montre l'enveloppe ci-dessous et sur la page suivante.



*Timbre perforé « SL » de la Société Lyonnaise de Dépôt sur une enveloppe-retour.
Oblitération de SCHIRMECK du 4 octobre 1951.*

Les timbres-poste français de 1945 à 1955

Après plusieurs semaines d'interruption du trafic postal, les cartes postales sont à nouveau admises par la poste à partir du 18 mars 1945 et les lettres à partir du 3 mai 1945.

Après 1945, vingt-cinq entreprises ont encore perforé des timbres-poste en Alsace-Moselle, dont quatre seulement en Moselle. Cinq nouvelles perforations font encore leur apparition sur le courrier dans les grandes villes : « **C.L** » à Colmar, « **C.N.** » à Strasbourg, Metz et à Mulhouse, « **E.A.S.** » à Mulhouse et « **ECD** » à Strasbourg. Restent à confirmer les perforations « **CIAL** » à Strasbourg et « **CL** » à Mulhouse et Strasbourg, connues uniquement sur timbres-poste détachés, après 1948.

Quatre timbres émis sous le régime de Vichy sont connus en 1945 avec des perforations commerciales : un timbre au type Paix avec surcharge 50 sur 75 c olive, un timbre à 10 c bleu au type Mercure avec légende « POSTES FRANCAISES » et deux timbres de la série des armoiries de provinces émis en mars et avril 1944 (armoiries du Languedoc et de l'Orléanais).



Certaines entreprises ont perforé à la même époque des timbres-poste émis en 1944 par le gouvernement provisoire : timbres au type Iris (2 F 40 rose carminé, 3 F rouge-orange et 4 F bleu) et au type Mercure avec surcharge « RF » (40 c violet).



Les timbres-poste des séries à usage courant émis à partir du mois de février 1945 furent couramment perforés en Alsace-Moselle : timbres des séries Cérès de Mazelin, chaînes brisées, Marianne de Dulac et Marianne de Gandon (séries en typographie et en taille douce).



La série Marianne de Gandon sera complétée à plusieurs reprises jusque dans les années 50. Les timbres de cette série resteront en service pendant une dizaine d'années et constituent ainsi les supports perforés les plus communs de l'après-guerre.

2.2. Les timbres fiscaux

La perforation des timbres fiscaux était une pratique beaucoup plus limitée que pour les timbres-poste car elle ne concernait qu'une vingtaine d'entreprises en Alsace-Lorraine. Durant la période allemande (avant 1918), la perforation des timbres fiscaux était exceptionnelle.

Les timbres fiscaux allemands

Des timbres fiscaux sectoriels sont mis en service en Alsace-Lorraine dès 1870 (dimension, effets de commerce, droits judiciaires, droits sur les travailleurs étrangers, lettres de voiture) mais aucun de ces timbres n'est connu avec perforation. Il n'existe à notre connaissance aucun texte officiel en Allemagne, contrairement à la France, qui autorise ou interdit la perforation des timbres fiscaux.

En 1898 sont mis en service des timbres fiscaux généraux (« Stempelmarke ») avec mention « ELSASS-LOTHRINGEN », principalement utilisés sur les actes notariés. Plusieurs émissions se suivent et ces timbres restent en usage jusqu'à la fin de la guerre.

La seule perforation connue est celle du notaire Michel FRENCKEL de Metz (Justizrat Dr. Michel FRENCKEL, Kais. Notar zu Metz, Baerenstrasse Nr. 3) : « **Dr. F. / M.** ». Cette perforation n'a pas été signalée sur timbres-poste, mais a été relevée sur papier timbré (voir page 89).

Les timbres perforés sont ceux de l'émission de 1909 (avec filigrane) :

20 pf bleu



2 M violet foncé

Le timbre à 40 pf violet-brun est également connu avec la même perforation.

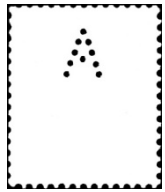
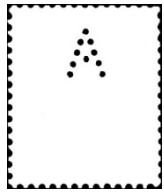
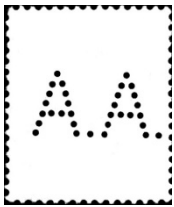
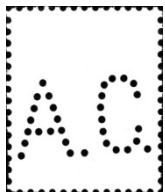
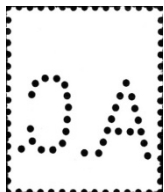
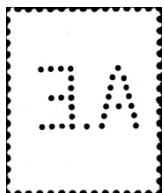
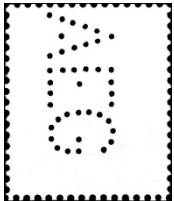
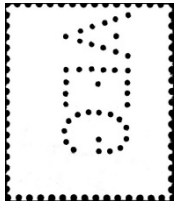
Un timbre fiscal rouge avec les mentions « DEUTSCHES ZOLLGEBIET » et « STATISTISCHE GEBÜHR » et d'une valeur faciale de 1 mark est connu avec perforation « **F/W&C** » de la firme Les Petits-Fils de François de Wendel, siège de Hayange.

Ce timbre concerne le « droit de statistique » qui est créé et perçu par les douanes à l'entrée et à la sortie de marchandises suite au vote le 20 juillet 1879 d'une loi appliquée à compter du 1^{er} janvier 1880.

Les tarifs étaient de 5 pf pour 500 kg emballés ou 1 000 kg en vrac, 10 pf par tranche de 10 kg pour la houille, les céréales, pommes de terre, minerais, étoffes et autres matières premières.



La faible quantité de documents connus (timbres perforés sur lettres, cartes postales, etc) pour une grande partie des perforations rend leur cotation hasardeuse et inappropriée ; ce sera la loi du marché qui s'appliquera. Néanmoins il est à noter que les perforations courantes sur document se négocient à partir de 3 à 5 euros, les pièces rares se situent à 65 euros, les plus convoitées dépassent les 100 euros.

Perforation recto	Référence Nombre de perforations	Entreprise Adresse et activité	Timbres Dates d'utilisation Indices	Perforation verso
	A 10 (roulettes)	Adolphe ANCEL Place de la gare - Strasbourg Fabrique alsacienne de produits alimentaires	France 1922-1938 Indice 5	
	A.A. 15.15.	Adolf ANCEL Strassburg Produits alimentaires (même perforation à Hambourg)	Allemagne 1902-1916 Indice 7	
	A.C. 15.14.	E. AMMANN & Cie Saint-Louis Fabrique de rubans	France 1930-1939 Indice 7	
	A.E. 14.15	Caisse d'assurance des employés Strasbourg (uniquement sur timbres socio-postaux d'Alsace-Lorraine)	France 1923-1927 Indice 5	
	AEG 12 13 15 (roulettes)	Allgemeine Elektrizitäts- Gesellschaft Installations-bureau Metz Métal-Draht Lampe	Allemagne 1916-1918 Indice 8	

Environ 200 entreprises et autres organisations d'Alsace et de Moselle ont utilisé des timbres perforés. Ce chapitre présente une brève **analyse historique** de celles-ci, avec d'une part une analyse synthétique et d'autre part étude individuelle des entreprises. Cependant il est à noter qu'une même entreprise a pu changer de dénomination à plusieurs reprises dans la période qui nous intéresse, en conservant ou non la même perforation. Pour simplifier l'utilisation de cet ouvrage nous avons identifié les entreprises familiales par le **patronyme** du fondateur ou dirigeant. Un **lexique** disponible en annexe permettra de retrouver chaque entreprise à travers les différentes dénominations qui furent utilisées. Une liste des entreprises classées par **département** et par **commune** peut également être consultée en Annexe 3.

L'étude des timbres perforés des entreprises d'Alsace et de Moselle nous projette dans les vicissitudes de l'histoire de cette région aux XIXe et XXe siècles, tant l'histoire est prégnante à travers les documents postaux, aussi bien l'histoire politique avec quatre changements de nationalité et deux guerres, que l'histoire industrielle et économique. En effet cette étude offre un aperçu des industries dominantes de la région, de leur évolution dans le temps, et de leur devenir : liquidations, fusions, absorptions et parfois, mais rarement, pérennité jusqu'à nos jours.

Un total de 170 entreprises d'Alsace-Lorraine ayant utilisé des timbres perforés ont été identifiées. L'entreprise d'origine reste inconnue pour environ 32 perforations. Parmi les entreprises identifiées, 27 étaient situées en Moselle (dont 17 à Metz), 83 dans le Bas-Rhin (dont 71 à Strasbourg) et 76 dans le Haut-Rhin (dont 27 à Mulhouse, 20 à Saint-Louis et 9 à Colmar).

Seulement six entreprises perforèrent des timbres-poste du début de leur utilisation pendant la première annexion allemande jusqu'à leur interdiction postale en France en 1955 : la filature Dollfus-Mieg et Cie de Mulhouse (DMC), Thérèse de Dillmont, le comptoir de vente de DMC pour les fils et matériels de broderie, l'usine de Mulhouse de la société alsacienne de constructions mécaniques (SACM), le commerce de métaux Sitter à Colmar, la manufacture d'impressions de papiers peints Zuber de Rixheim, et enfin les aciéries de Wendel à Hayange. Cette dernière entreprise est particulièrement illustrative car les en-têtes de son courrier révèlent sa confiscation par l'occupant nazi en 1941 et son intégration aux « Hermann Göring Reichswerke », les entreprises d'Etat du troisième Reich, tout en conservant la perforation WH. Des séquences de documents couvrant ces différentes périodes sont présentées pour certaines de ces entreprises. Les en-têtes illustrent aussi la **germanisation** forcée des noms français imposée par la dictature militaire allemande à partir de 1915, et de nouveau en 1940, ainsi que leur **francisation** lors du retour de l'Alsace-Lorraine à la France en 1919-1920 et à nouveau en 1945. Nous trouvons aussi la trace des **expulsions** d'allemands de 1919-1920, comme l'illustre l'entreprise métallurgique Wolf-Netter et Jacobi de Strasbourg qui disparaît en 1919 pour être reprise par des capitaux français et devenir les Forges de Strasbourg et plus tard Strafor. Il en est de même pour l'aciérie Thyssen de Hagondange reprise par un consortium français conduit par Louis Renault. Autre exemple, l'entreprise d'ingénierie du béton Züblin de Strasbourg, qui se maintint en France après une fusion devenant « Ed. Züblin & Cie et A. Perriere & Cie » de droit français alors que les dirigeants allemands, expulsés, se relocalisèrent à Stuttgart avec leur personnel allemand où fut créé un nouveau siège, devenant « Ed. Züblin & Cie Aktiengesellschaft » de droit allemand devenue actuellement l'un des leaders des travaux publics et de la construction en Allemagne.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du nombre d'entreprises d'Alsace-Lorraine ayant utilisé des timbres perforés, d'une part en fonction des périodes historiques et d'autre part en fonction de leur domaine d'activité. Il apparaît clairement que l'utilisation des timbres perforés fut la plus répandue lors de la période allemande jusqu'en 1918, avec un déclin entre 1919 et 1940, pour devenir marginale après

1940 tant lors de la deuxième annexion allemande qu'après la Libération. La chute de l'utilisation des timbres perforés après le retour de l'Alsace et de la Moselle à la France en 1919 peut être expliquée par plusieurs facteurs : d'une part la disparition de certaines entreprises comme conséquence de l'expulsion des Allemands de souche et du séquestre des grandes entreprises de capital allemand et d'autre part le changement de format des timbres-poste. En effet les machines à perforer les roulettes de timbres et affranchir automatiquement le courrier (POKO, Michélius) étaient, jusqu'en 1918, paramétrées pour les timbres allemands. Celles-ci ne pouvaient plus utiliser les timbres français dont la taille était plus petite. Vers la fin des années 1920 l'introduction des machines à affranchir contribua encore à réduire l'utilisation des timbres perforés.

Il n'est pas surprenant de trouver de nombreuses perforations d'entreprises de filatures et tissages, de banques ou d'entreprises de construction mécanique. Celles-ci étaient nombreuses dans la région et beaucoup d'entre elles avaient un rayonnement national ou international justifiant un volume de courrier important. Le nombre d'entreprises alimentaires – surtout pendant la première annexion allemande - est plus inattendu de même que celui des négociants de charbon après le retour à la France en 1919, nous y reviendrons. Les **perforations les plus fréquentes** (indice de rareté 1) sont celles de DMC, de la SACM, de De Wendel, trois des plus grandes entreprises de la région, et aussi de la Société d'Industrie Cotonnière et de Scheurer-Lauth, soit trois industries textiles et deux industries sidérurgiques/métallurgiques.

Pourquoi des entreprises ont-elles utilisé des timbres perforés, alors que de nombreuses autres – parfois de grande taille - opérant dans le même secteur d'activité ne l'ont pas fait ? Cela restera sans doute un mystère.

Nombre d'entreprises d'Alsace et de Moselle identifiées comme ayant utilisé des timbres perforés

	Total	DE1	FR1	DE2	FR2
Total	170	128	74	12	17
Industrie textile	32	28	14	3	2
Industrie alimentaire	24	19	9	1	3
Banque	21	14	10	-	2
Industrie métallurgique	14	12	7	2	2
Charbon et combustibles	15	7	10	-	4
Chimie-pharmacie	14	12	4	-	-
Transport	13	9	5	-	2
Aciérie	4	4	1	1	1
Industrie électrique	4	1	1	2	-
Imprimerie	5	4	1	-	-
Minoterie	4	3	3	1	-
Divers	20	15	9	2	1

DE1: période allemande 1870-1918

FR1: période française 1919-1940 (*) dont 6 utilisés uniquement en 1919

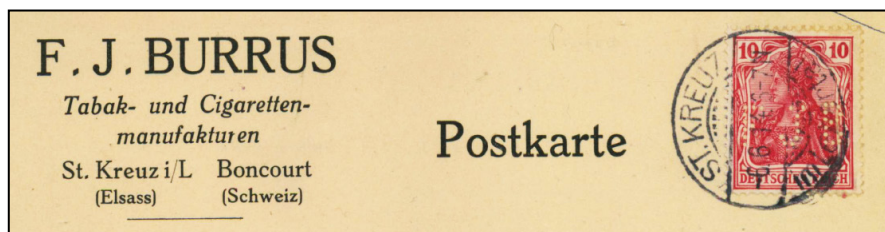
DE2: période allemande 1940-1944

FR2: période française depuis 1945

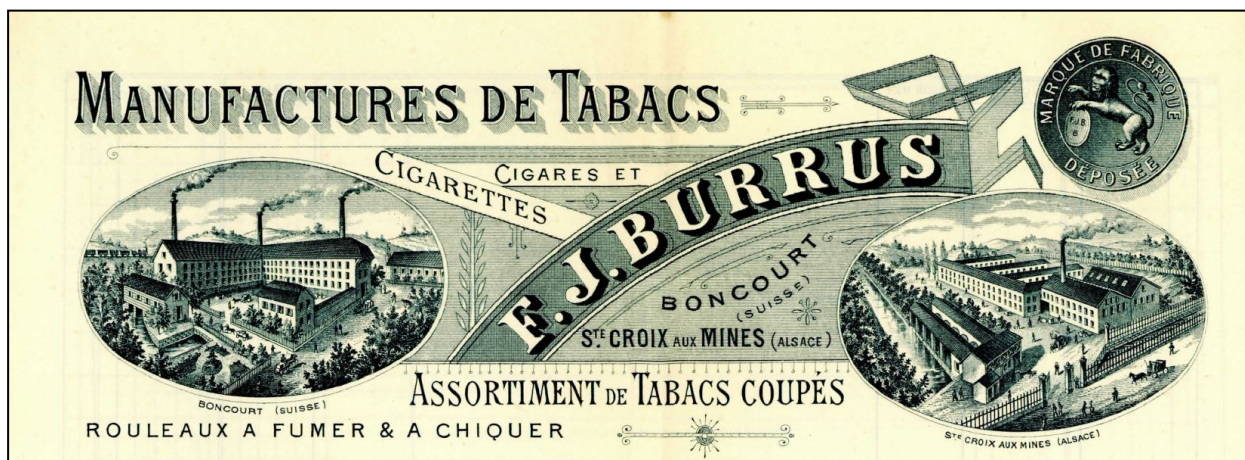
BURRUS (Franz Joseph BURRUS)

Manufacture de cigarettes, Sainte-Croix-aux-Mines

Perforation : FJB



La manufacture de tabac de Sainte-Croix-aux-Mines fut fondée par la famille Burrus en 1872. Il s'agissait d'une succursale de leur usine de Boncourt dans le Jura suisse. La famille Burrus, originaire de Dambach dans le Bas-Rhin, fabriquait déjà des rouleaux de tabac à fumer et à chiquer au XVIII^{ème} siècle. Martin Burrus s'installa en Suisse à Boncourt lorsque Napoléon instaura le monopole du tabac en 1811. En 1868 l'entreprise fut transmise à quatre de ses cinq petits fils, dont deux poursuivirent l'activité à Boncourt et deux retournèrent en Alsace en 1872 implanter une filiale à Sainte-Croix-aux-Mines. L'annexion allemande de 1871 fut très favorable à l'entreprise puisqu'en 1914 la manufacture alsacienne réalisait un chiffre d'affaire dix fois supérieur à celle de Boncourt. Le retour à la France en 1918 signifia le retour du monopole d'Etat.



En 1946 la manufacture alsacienne devint régie nationale et fut nationalisée. L'usine suisse de Boncourt resta compétitive et à la pointe de l'innovation technique jusqu'en 1996 quand la famille décida de vendre l'entreprise à la multinationale Rohtmans. La famille Burrus marqua le village de Sainte-Croix-aux-Mines par la construction de somptueuses villas et châteaux qui sont toujours des éléments marquants du patrimoine architectural local.

Dans la famille Burrus, Maurice Burrus est connu pour avoir été un grand philatéliste, membre de l'académie de philatélie (Paris) et signataire du prestigieux Roll of Distinguished Philatelists (Londres). Il fut aussi élu député de 1932 à 1940.

[Sources : S. Jublin, Le Temps (Lausanne), 3 janvier 2017 ; brochure « laissez-nous conter le patrimoine des Burrus, Office du tourisme du Val d'Argent]

INDEX

A. BECKER Grands moulins de la Ganzau - voir BECKER	
A.G. für Baumwollindustrie - voir Industrie Cotonnière	
A.H. GUGGENHEIM, Bâle - voir GUGGENHEIM	
ADLER & OPPENHEIMER.....	102, 153
Adolf/Adolphe ANCEL - voir ANCEL	
ADT.....	111, 154
AEG.....	101, 155
AEGERTER & SCHWEITZER.....	103, 111, 156
Aktien-Gesellschaft HERZOG - voir HERZOG	
Albert HIRTZLIN (Nachf. Magnette & Beeh) - voir HIRTZLIN	
Albert MEYER - voir MEYER A.	
Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft - voir AEG	
Allgemeine Elsässische Bankgesellschaft - voir Société Générale Alsacienne de Banque	
Alphons LOYSON - voir LOYSON	
AMMANN.....	101, 157
ANCEL.....	101, 158
Ancienne maison GOLDENBERG / Manufacture alsacienne d'outils à Zornhoff - voir ZORNHOFF	
André KIENER & Cie - voir KIENER	
ANSTOCK.....	121, 159
ASCH & Cie - voir Banque E. ASCH	
Auguste MANHEIMER - voir MANHEIMER	
Aviatik A.G. - voir CHATEL	
BACH & BLOCH.....	103, 160
Badische Actiengesellschaft für Rheinschiffahrt und Seetransport.....	161
Bank von Elsass und Lothringen - voir Banque d'Alsace et de Lorraine	
Bank von Mülhausen - voir Banque de Mulhouse	
Banque Ab. Sée et Fils, Colmar – voir SÉE	
Banque d'Alsace et de Lorraine.....	130, 162
Banque de Mulhouse.....	104, 163
Banque de Mulhouse Colmar /Crédit commercial de France.....	105, 164
Banque du Rhin.....	105, 165
Banque E. ASCH.....	101, 166
Banque Internationale à Luxembourg.....	105, 167
Banque MAYER.....	127, 168
Banque Nationale de Crédit /Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI).....	105, 169
BNCI - voir Banque Nationale de Crédit	
Basel Internationale Transporte - voir BUXTORF	
Basler Handelsbank.....	104, 105, 106, 170
Basler Lebens Versicherungs-Gesellschaft.....	105, 171
BECKER.....	104, 172
Bergbau und Elektrizität Bergwerksbetrieb in Kreuzwald in Lothringen « HUF » - voir HOUVE	
BERTRAND.....	104, 173
BIAN.....	123, 174
BIEBER & SIGEL.....	106, 175
BLAUFRIESVEEM – vois HEDIGER	
BLOCH V.....	136, 176
BURRUS.....	115, 177
BUXTORF.....	104, 178
CAHEN.....	125, 179
Caisse d'Assurance des Employés.....	101, 180
Camille NEUMOND & Cie - voir NEUMOND	
CHATEL G.....	116, 181
CHATEL & DOLLFUS.....	112, 182
CHOQUET.....	112, 183
CIAL.....	107, 184
CIBA - voir Gesellschaft für Chemische Industrie in Basel	
CLOT.....	121, 185
Combustibles Messins.....	109, 186
Compagnie Générale Charbonnière - voir RHIN & RHONE / Compagnie Générale Charbonnière	
Comptoir Alsacien de Broderie - voir DILLMONT	
Comptoir d'Escompte de Mulhouse.....	107, 187
Comptoir des Combustibles d'Alsace-Lorraine - voir aussi CHATEL & DOLLFUS.....	106
Comptoir National d'Escompte de Paris.....	109, 188
COMPTOPOST (machine à perforer).....	23
COSTIMEX.....	109, 189
Crédit Commercial de France - voir Banque de Mulhouse Colmar /Crédit Commercial de France	
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine - voir CIAL	
Crédit Lyonnais.....	107, 108, 190
CROWE.....	106, 191
CUSENIER.....	107, 192
DANZAS.....	110, 193
DE DIETRICH.....	109, 194
De Wendel'sche Berg und Hüttenwerke - voir WENDEL	
Dernières Nouvelles d'Alsace - voir Dernières Nouvelles de Strasbourg	
Dernières Nouvelles de Strasbourg.....	111, 138, 195
Deutsche Kaliwerke A.G.....	110, 196
DIEBOLT.....	121, 197
DILLMONT.....	135, 198
DMC - voir DOLLFUS-MIEG	
DNA – voir Dernières Nouvelles de Strasbourg	
DOLLFUS & NOACK.....	110, 200
DOLLFUS-MIEG.....	110, 111, 201
DOMMEL.....	106, 203
Dr. H. u. Dr. P. GEIGER - voir GEIGER	
Druckprobe.....	18

DUMONT SCHAUBERG.....	133,204	GEIGY.....	122, 217
E. AMMANN & Cie - voir AMMANN		Georg KITTLER Pharmaceut. Bedarfartikel - voir KITTLER	
E. CUSENIER & Cie - voir CUSENIER		Georges CHATEL Automobilmaterial - voir CHATEL	
E. JUND - voir JUND		Gesellschaft für Chemische Industrie in Basel.....	107, 218
E. van BOSCH - voir VAN BOSCH		GONDRAND	117, 219
Eduard RATTI - voir RATTI		GOTH.....	117, 220
Eduard WIRZ, Basel - voir WIRZ		Grandes Galeries	117, 221
Eduard ZÜBLIN & Cie - voir ZÜBLIN		Grands moulins de Strasbourg	120, 222
EICHELGRÜN	117, 205	GUGGENHEIM	102, 223
Electricitäts-Gesellschaft SANITAS - voir SANITAS		GUTEKUNST.....	117, 224
ELMAG (Elsässische Maschinenbaugesellschaft) - voir SACM / ELMAG		H. FUCHS Söhne - voir FUCHS	
Els. Conservenfabrik & Import-Gesellschaft - voir aussi UNGEMACH	112	HAMMEL & LEVI	119, 225
Elsässer Mühlenwerke	113, 206	HANSEN & NEUERBURG	119, 226
Elsässische Maschinenbaugesellschaft - voir SACM / ELMAG		HARTMANN	119, 227
Elsässische Spinnerei und Seilindustrie DOMMEL - voir DOMMEL		HEDIGER BLAUFRIESVEEM	118, 228
Elsässische Tabakmanufaktur / Vormalis J. Schaller & Bergmann	138, 207	HENN & KITTLER.....	118, 229
Emile Ernest Charles MATHIS - voir MATHIS		HENRY	125, 230
Erste Elsass-Lothringische Unfall- & Haftpflicht- Versicherungs-Gesellschaft	114, 208	HERZOG	113, 231
Etablissements AEGERTER - voir AEGERTER		HEUMANN & SOHN.....	119, 232
Etablissements CHATEL & DOLLFUS - voir CHATEL & DOLLFUS		HIRSCHFELD.....	119, 233
Etablissements CHOQUET - voir CHOQUET		HIRTZLIN.....	127, 234
Etablissements HERZOG - voir HERZOG		Houillères de Petite-Rosselle.....	120, 235
F. X. LEROUX & Cie - voir LEROUX		HOUVE.....	120, 236
Fabrique Strاسبourgeoise de limes - voir MEYER A.		HUF - voir HOUVE	
Farben und Lackfabriken MACK & Cie - voir MACK		Illkircher Mühlenwerke A.G.....	120, 121, 237
Färberei & Appretur Schusterinsel, Basel- Kleinhüningen	115, 209	Industrie Cotonnière	121, 238
Färberei und Chemische Waschanstalt Vorm. Ed. PRINTZ A.G. Karlsruhe - voir PRINTZ		Internationale Transporte J. WILD, Basel - voir WILD	
Fausse perforation.....	40	J. CLOT & Cie - voir CLOT	
FEBVREL.....	115, 210	J. DIEBOLT Nachfolger - voir DIEBOLT	
Filature de laine peignée de Malmerspach.....	133, 211	JACKY, MAEDER & C ^e , Basel	138, 239
Fiscaux (timbres perforés)	79	JACOBSTAHL.....	127, 240
Forges de Strasbourg / METALLOR	116, 212	Jean PERISSE & Cie - voir AEGERTER & SCHWEITZER	
FOURNIER-OLIDA & Cie - voir OLIDA		Jean ZUBER & Cie - voir ZUBER	
Franz Joseph BURRUS - voir BURRUS		Jean-Baptiste LACOUR & Cie - voir LACOUR	
FRENCKEL.....	111, 213	Jean-Rodolphe GEIGY, Bâle - voir GEIGY	
Frères KOEHLIN A.G - voir KOEHLIN		John M. SUMNER & Cie - voir SUMNER	
Frontalier		Julius ANSTOCK - voir ANSTOCK	
Saint-Louis/Bâle.....	33	JUND.....	113, 241
Strasbourg-Wissembourg.....	36	Justizrat Dr. Michel FRENCKEL - voir FRENCKEL	
Luxembourg.....	37	KAUFFMANN ENGELHORN	123, 242
FUCHS	116, 214	KIENER.....	102, 243
G. MICHEL Fils - voir MICHEL		KITTLER.....	117, 244
GASTARD	116, 117, 215	KOEHLIN	115, 245
Gebr. GUTEKUNST - voir GUTEKUNST		Konservenfabrik Wilhelm LAIBLE - voir LAIBLE	
Gebrüder EICHELGRÜN - voir EICHELGRÜN		KULLMANN	123, 246
Gebrüder RÖCHLING, Basel - voir RÖCHLING		L. BIAN & Cie - voir BIAN	
Gebrüder SAUPE Militär-Formulare - voir SAUPE		La lampe « NEOLUX » - voir NEOLUX	
GEIGER.....	120, 216	LACOUR	123, 247
		LAIBLE.....	123, 248
		LAMBERT-RIVIERE	126, 249
		Landesverband der Landwirtschaftlichen Kreisvereine von Elsass-Lothringen	126, 250
		Landwirtschaftliche-Zentral Darlehnskasse für Deutschland	126, 129, 251
		Lazard CAHEN - voir CAHEN	

LEGRIS	125, 252	S.A. DANZAS & Cie, Bâle - Transports Internationaux - voir DANZAS	
LEROUX.....	126, 253	Saar-und Mosel-Bergwerks-Gesellschaft	133, 281
Les petits-fils de François de WENDEL - voir WENDEL		SACM / ELMAG.....	126, 135, 282
Lothringer Benzin-Raffinerie	125, 254	SANITAS.....	113, 114, 284
Löthringer Hüttenverein AUMETZ-FRIEDE	119, 255	SAUPE.....	118, 285
Louis HENRY - voir HENRY		SCHAER	134, 286
LOYSON	102, 256	SCHEURER LAUTH	133, 287
Lucien MANHEIMER & Cie - voir MANHEIMER		Schlumberger et Trautmann S.A. - voir Moulins de Wolfskirchen / Schlumberger et Trautmann S.A.	
MACK.....	127, 257	SCHLUMBERGER Fils	132, 288
Magnette & Beeh - voir HIRTZLIN		SCHLUMBERGER N.....	128, 289
MANHEIMER	102, 258	SCHOLLER MAYER	132, 290
Manheimer Petroleum-Import Philippe Poth - voir POTH		Schweizerischer Bankverein, Basel	105, 291
Manufacture de chaussures LEGRIS Frères - voir LEGRIS		SÉE (Banque Ab. Sée & Fils, Colmar)	9
MARTINOT & GALLAND	127, 259	SEEGMULLER.....	14, 131, 132, 292
Mathias SITTE - voir SITTE		SEROT WEBER	132, 294
MATHIS.....	113, 260	Service de Transports Internationaux Vormalis W. Laible - voir LAIBLE	
Max JACOBSTAHL - voir JACOBSTAHL		SIEMENS.....	134, 295
MAYER & Cie - voir Banque MAYER		SIMONIN	132, 296
MEADOWS & WEISS - voir PRECHEUR SUMNER		SITTE	12, 128, 297
METALLOR - voir Forges de Strasbourg / METALLOR		Société Alsacienne d'Importation et Fabrication de Produits Alimentaires - voir aussi UNGEMACH	135
MEYER & GLOOR	127, 261	Société Alsacienne de Constructions Mécaniques - voir SACM / ELMAG	
MEYER A.	116, 262	Société Alsacienne de Crédit Industriel et Commercial - voir CIAL	
MICHEL	118, 263	Société Alsacienne de Houilles et Agglomérés.....	102, 298
MICHELIUS (machine à perforer).....	25	Société Alsacienne de Transports CROWE & Cie - voir CROWE	
MONNOT	126, 264	Société Anonyme des Anciens Etablissements NEUERBURG - voir NEUERBURG	
Moulins de Wolfskirchen / Schlumberger et Trautmann S.A.	128, 265	Société Charbonnière EST et NORD	114, 299
Mülhauser Diskonto Bank A.G. - voir Comptoir d'Escompte de Mulhouse		Société Commerciale LAMBERT-RIVIERE - voir LAMBERT-RIVIERE	
Negus-Kaffee - voir SCHOLLER MAYER		Société de Transports Internationaux.....	130, 300
NEOLUX	123, 266	Société des Mines « LA HOUVE » - voir HOUVE	
NEUERBURG	114, 267	Société Générale Alsacienne de Banque.....	131, 132, 301
NEUMOND.....	128, 268	Société Nouvelle des Etablissements ADT - voir ADT	
Nicolas SCHLUMBERGER & Cie - voir SCHLUMBERGER N		Socio-postaux (timbres perforés).....	91
NSC - voir SCHLUMBERGER N		Spinnerei und Weberei BACH & BLOCH) - voir BACH & BLOCH	
Oberrheinische Bank	123, 269	Stadtkasse Metz	128, 302
OLIDA.....	115, 270	STAHLWERK THYSSEN A.G. - voir THYSSEN	
PFISTER & DAUL	129, 271	Stärkefabrik Electra in Liq, Basel	131, 303
Pré-perforés (timbres).....	67	STEHLIN SCHEURER.....	134, 304
POKO (machine à perforer)	20	STRASBOURG-LYON	133, 305
Postes privées (timbres perforés)	55	Strassburger Münsterbräu	127, 138, 306
POTH	129, 272	Strassburger Post - voir DUMONT SCHAUBERG	
PRÉCHEUR SUMNER	129, 273	Süddeutsche Kohlenhandelsgesellschaft - voir aussi HANSEN & NEUERBURG	119
PRINTZ	114, 274	SUMNER.....	122, 307
R. & L. WEYL & Cie - Schuhfabrik « Elsässer in » - voir WEYL		Teintureries et Blanchiments de Cernay	134, 308
RAAB KARCHER.....	130, 275	Textilhaus Edmond WALLACH & Fils - voir WALLACH	
Raffaelsen Druckerei / Landwirtschaftliche Zentral-Darlehnskasse für Deutschland.....	129, 276	Thérèse de DILLMONT - voir DILLMONT	
RATTI	114, 277		
RHIN & RHONE / Compagnie Générale Charbonnière	130, 278		
RÖCHLING.....	118, 279		
Rochling'sche Eisen und Stahlwerke	129, 280		
S. SCHAER & Cie - voir SCHAER			

THYSSEN	134, 309	Vereinigten Lebensmittel-Grosshandlung	136, 314
Tramways de Mulhouse	90, 128	Voyages SEEGMULLER - voir SEEGMULLER	
Transports GONDRAND Frères - voir GONDRAND		WALLACH	135, 315
Transports internationaux /internationale Transport SEEGMULLER & Cie - voir SEEGMULLER		WENDEL	116, 120, 137, 316
Transports internationaux WOEHL & Cie - voir WOEHL		WEYL	136, 318
UNGEMACH	135, 310	WILD	122, 319
Valentin BLOCH - voir BLOCH V.		WIRZ	114, 320
VAN BOSCH.....	112, 311	WOEHL	136, 321
Verband Schweiz-Konsumvereine Basel.....	136, 312	WOLF NETTER JACOBI	137, 322
Vereinigte Hanenbraü-Adelshoffen-Brauereien - voir Strassburger Münsterbräu		ZORNHOFF.....	137, 323
Vereinigten Farben & Lackfabriken Anct. Mack & Cie	136, 313	ZUBER.....	124, 324
		ZÜBLIN.....	115, 325